

de la question et vu aussi qu'il ne semble pas y avoir d'urgence, peut-être pourrait-elle être inscrite au *Feuilleton*.

LOI SUR LES DOUANES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE L'IMPORTATION DE FRONDES ET DE POIGNARDS D'ACIER DU TYPE MALAIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Donald M. Fleming (Eglinton): Le ministre du Revenu national me permettrait-il de lui poser une question? Quelles sont les observations que son ministère a reçues récemment de la police concernant l'importation de frondes et de poignards du type malais, et quelles sont les mesures que le ministère entend prendre en vue de restreindre l'importation de ces armes?

L'hon. J. J. McCann (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je ne suis au courant d'aucune observation du genre de celles qu'a évoquées l'honorable député. Je vais m'empresse de me renseigner à ce sujet, afin de voir si la question relève des services des douanes et de l'accise du ministère du Revenu national.

CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN

AGRANDISSEMENT DE LA BASE AÉRIENNE DU CHAMP STEVENSON—VENTE DE MAISONS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. R. O. Campney (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, j'aimerais répondre à une demande de renseignements, adressée par l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) à mon collègue, le ministre de la Défense nationale (M. Claxton), le 12 mars, qui avait trait aux 30 maisons situées sur la route Whyte-wold, à St. James (Man.). Cette région a été achetée par le ministère de la Défense nationale en vue de l'agrandissement de la base aérienne du champ Stevenson. Au moment de l'achat de ce terrain, il s'y trouvait un grand nombre de bicoques et de baraques ainsi que quelques maisons. J'apprends qu'il y a environ douze maisons qui sont très délabrées. Il n'y a aucune plomberie et elles sont une menace à la santé. Trois sont occupées. Une enquête est en cours et lorsqu'on nettoiera la zone pour l'utiliser, les immeubles, qui semblent avoir une certaine valeur aux fins de récupération, seront confiés à titre de surplus à la Corporation de disposition des biens de la Couronne, pour qu'on les vende et les enlève, et les autres seront démolis.

[M. Robertson.]

RESSOURCES HYDRAULIQUES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET DU DÉTOURNEMENT DES EAUX DU FLEUVE YUKON

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Rodney Adamson (York-Ouest): J'aimerais poser une question au ministre du Commerce; en son absence cependant je vais la poser au premier ministre. Elle a trait à une réunion secrète tenue par le premier ministre de la Colombie-Britannique et les représentants de l'*American Aluminum Company* ainsi que de la *Frobisher Ventures Complex*, réunion où il a été question de la dérivation des eaux du fleuve Yukon vers la baie Taiya et dans la rivière Sloko jusqu'à la baie Taku. Avant de céder au gouvernement des États-Unis ou à un de ses organismes ou à l'*Aluminum Corporation of America*, connue sous le nom d'Alcoa, des droits en matière d'énergie hydraulique en retour de concessions de territoires des États-Unis, le Gouvernement du Canada saisira-t-il la Chambre de la question, ou a-t-il modifié sa ligne de conduite fondamentale en matière d'exportation d'énergie primaire du Yukon?

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Je dois avouer que je ne sais rien de la réunion secrète dont parle l'honorable député. On ne m'a pas confié ce secret. Aucune modification n'a été apportée à la ligne de conduite fondamentale du Gouvernement canadien en matière d'exportation des produits primaires de nos ressources naturelles.

M. Adamson: La réunion a eu lieu le 17 mars et la nouvelle en a été publiée dans *Province* de Vancouver.

Une voix: Ce n'est pas très secret!

LES POSTES

TAXE ADDITIONNELLE À L'ÉGARD DES LETTRES NON LIVRABLES RETOURNÉES À L'EXPÉDITEUR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, me serait-il permis de poser une question au ministre des Postes. Le Gouvernement a-t-il décidé d'imposer une taxe additionnelle de cinq cents, qui s'ajoute à l'affranchissement déjà payé, à l'égard des lettres non livrables renvoyées à l'expéditeur. Dans le cas de l'affirmative, pourquoi n'a-t-on pas fait part à la Chambre de cette intention lorsque le Parlement a été saisi du bill tendant à augmenter le tarif postal?

L'hon. Alcide Côté (ministre des Postes): Je désire remercier mon honorable ami de m'avoir donné préavis de sa question. Je dois dire qu'on n'imposera pas une charge additionnelle de cinq cents, en plus de l'affranchissement déjà payé. Les lettres qui portent